

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE FORMALISÉE
DATE D'ÉMISSION : 25/07/2018 - 13:58

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

AVIS DE MARCHÉ **SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

I.1) Nom et adresses : Musée du quai Branly - Jacques Chirac, 222 Rue de l'université, F - 75007 Paris,
Tél : +33 156617000, courriel : marches-publics@quaibrantly.fr, Fax : +33 156617138
Code NUTS : FR101

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://quaibrantly.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <http://marches-publics.gouv.fr>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :
<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

[https://www.marches-](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=387616&orgAcronyme=f5j)

[publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=387616&orgAcronyme=f5j](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=387616&orgAcronyme=f5j)
, au(x) point(s) de contact susmentionné(s).

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>.

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

I.5) Activité principale : Loisirs, culture et religion.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Accord-cadre relatif à la fourniture d'équipements de mesure, d'enregistrement et de suivi des conditions environnementales pour le musée du quai Branly - Jacques Chirac

Numéro de référence : 2018-MQB-0164-AC-00-00

II.1.2) Code CPV principal : 38900000

II.1.3) Type de marché : Fournitures.

II.1.4) Description succincte : Accord-cadre relatif à la fourniture d'équipements de mesure, d'enregistrement et de suivi des conditions environnementales pour le musée du quai Branly - Jacques Chirac

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 300000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

38900000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR101

Lieu principal d'exécution : 222 Rue de l'université 75007 Paris

II.2.4) Description des prestations : Accord-cadre relatif à la fourniture d'équipements de mesure, d'enregistrement et de suivi des conditions environnementales pour le musée du quai Branly - Jacques Chirac. L'accord-cadre est mono-attributaire, conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 300 000 euro(s) HT sur toute sa durée.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre démarre à compter de sa date de notification, pour douze (12) mois. Il est reconductible par décision expresse du pouvoir adjudicateur trois (3) fois pour la même durée, par décision expresse du représentant du pouvoir adjudicateur, notifiée au titulaire trois (3) mois avant la date anniversaire de l'accord-cadre.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE****III.1) Conditions de participation****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession****III.1.2) Capacité économique et financière :**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés**III.2) Conditions liées au marché****III.2.1) Information relative à la profession****III.2.2) Conditions particulières d'exécution****III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché****III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURE**IV.1) Description****IV.1.1) Type de procédure :** Ouverte**IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique****IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue****IV.1.6) Enchère électronique****IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 12/09/2018 à 17 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 12 septembre 2018 à 17 h 30

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il s'agit d'un marché renouvelable.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : L'accord-cadre pourra être renouvelé en 2022, au terme des 4 années de l'accord-cadre, si toutes les reconductions sont réalisées.

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

Cet avis ne représente qu'un aperçu de l'accord-cadre. Le dossier de consultation est accessible intégralement et gratuitement à l'adresse: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

FORME DE L'ACCORD-CADRE

Le présent accord-cadre à bons de commande est mono-attributaire, non alloti, conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 300 000 euros HT sur toute sa durée, reconductions comprises.

QUESTIONS DES CANDIDATS

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite de remise des offres (délai compté à compter de la date d'envoi des renseignements aux candidats par le musée). Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par courriel en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard six (6) jours avant la date limite de remise des offres à l'adresse : marches-publics@quaibrany.fr

REGULARISATION DES OFFRES

La procédure applicable au présent accord-cadre implique l'absence de négociations. Conformément à l'article 59 II du décret n°2016-360, des irrégularités mineures dans l'offre d'un candidat n'entraîneront pas automatiquement son exclusion. La régularisation des seules offres irrégulières, c'est-à-dire ne respectant pas les exigences formulées dans les documents de la consultation, pourra être demandée aux candidats entre la remise des candidatures et des offres et le choix du titulaire. La régularisation ne peut avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles d'une offre, et ne concerne pas les offres inappropriées, inacceptables ou anormalement basses.

JUGEMENT DES OFFRES

Pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, le pouvoir adjudicateur se fondera sur les critères d'attribution pondérés de la façon suivante :

Critère 1 : 40 points /100 pour le prix, apprécié à partir du total des 4 commandes-type, basées sur les prix unitaires renseignés au BPU (annexe 1 à l'acte d'engagement) :

Note du candidat = (montant total des commandes-type le plus bas x 40) / (montant total des commandes-type du candidat analysé)

Critère 2 : 55 points /100 pour la valeur technique, apprécié à partir du mémoire technique :

o Sous-critère 1 (sur 30 points):

Pertinence des solutions techniques proposées par le candidat pour répondre aux spécificités d'utilisation des équipements par zone, appréciée à partir des fiches techniques des équipements.

o Sous-critère 2 (sur 15 points) :

Pertinence de la méthode d'extraction et de traitement des données, appréciée à partir des fiches techniques des équipements.

o Sous-critère 3 (sur 10 points) :

Qualité de l'aspect visuel / intégration des capteurs destinés aux vitrines et aux zones d'expositions, appréciée à partir des fiches techniques / photos des équipements.

Critère 3 : 5 points /100 pour le critère environnemental, apprécié à partir du cadre de réponse relatif aux dispositions environnementales mises en place par le candidat pour l'exécution de l'accord-cadre.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, F - 75181 Paris cedex 4, Tél : +33 144594400, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, Fax : +33 144594646, adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, F - 75181 Paris cedex 4, Tél : +33 144594400, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, Fax : +33 144594646

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 25 juillet 2018

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3282773**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP Publication intégrale

Département : 75 - Paris

JOUE Publication intégrale